

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON**

L'an deux mille vingt-deux, le 20 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13/12/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Plan de financement des travaux du local jeunes à Arreau  <b>N° 2022-116</b>
--	--

**Présents (43)** : PUCEL Mattieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, LAIREZ Céline, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, MIR André, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : GIRON Julienne, DUPOUY Marie-France, SERMET André

**Absents (14)** : GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADÉ Pierre (excusé), GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel (excusé), BESSONE Michel, GAY Eric, CLIMENT Emmanuel, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

**Procurations (5)** :  
DESMARAI NADINE à BUERBA Jean-Pierre  
DUNAN Anne à CARRERE Philippe  
RAHALI Sabine à BRUNET André  
DARAN René à SALAT Jacques  
NARS Aline à MIR André

Mme VIDAILLET Jocelyne a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre de la compétence action sociale, la communauté de commune a signé une convention d'objectif avec l'association AIREL pour le centre de loisirs multisites, l'espace de vie social, et le local jeune.

Ce dernier est situé dans un local communal impasse du lavoir à Arreau.

La convention de mise à disposition des locaux entre la commune d'Arreau et la CCAL a été approuvée par le conseil communautaire le 22 novembre et par la commune le 6 décembre 2022.

La visite de la représentante de la Direction départemental de la jeunesse de l'engagement et des sports le 8 novembre 2022 confirme ce besoin en travaux de rénovation.

Des devis ont été réalisés pour refaire la toiture, l'isolation et l'aménagement intérieur l'électricité, le cout total HT est estimé à 75 551€HT.

Monsieur le président propose le plan de financement suivant :

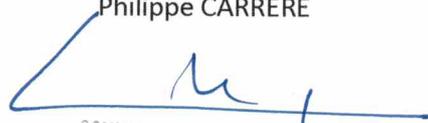
Dépenses			Recettes			
			CD 65	FAR	7 555 €	10%
Pierre et bois maçonnerie charpente	38 345 €		Conseil Regional			
SPIElectricite	11 800 €		ETAT	DETR		
SARL Menuiserie Perez	18 538 €		CAF		37 776 €	50%
			MSA		7 555 €	10%
			autofinancement		22 665 €	30%
imprévis	6 868 €					
	total HT	75 551 €	total HT		75 551 €	100%

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présente et représentés :

- ▶ Approuve la réalisation des travaux de rénovation du local jeunes situé à Arreau ;
- ▶ Autorise le Président à solliciter les financeurs suivants : CAF 65, MSA et le conseil départemental dans le cadre du FAR ;
- ▶ Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU